



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 4359

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Yves Durand. Madame la ministre de l'éducation nationale, chacun connaît les ravages sociaux, économiques et humains du décrochage scolaire. C'est pourquoi François Hollande s'était fixé, lors de la campagne électorale de 2012, le but de réduire le nombre de décrocheurs de moitié.

Un député du groupe Les Républicains. C'est raté !

M. Yves Durand. Nous sommes sur la voie d'atteindre cet objectif. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. S'il vous plaît ! Écoutez !

M. Yves Durand. En effet, n'en déplaise à ceux qui vocifèrent, nous sommes en train d'atteindre cet objectif.

Madame la ministre, vous avez annoncé hier que le nombre de décrocheurs était passé en dessous des 100 000 alors qu'il était de 140 000 en 2010. Il y a là une baisse continue du nombre de jeunes sortant du système éducatif sans diplôme, ni qualification. Ces premiers résultats doivent nous encourager à poursuivre les actions mises en œuvre.

Il faut d'ailleurs saluer la mise en place, en son temps, par Luc Chatel, des plateformes de lutte contre le décrochage (« Ah ! » sur les bancs du groupe Les Républicains) : c'était une première action, qui n'a toutefois pas toujours obtenu les résultats attendus.

Dès 2012, la loi de refondation de l'école a mis l'accent sur la lutte contre le décrochage, mais l'école seule ne peut pas lutter contre un phénomène complexe aux causes individuelles diverses. Il faut donc rassembler tous les acteurs qui peuvent agir contre le décrochage. C'est le but du plan d'action « Tous mobilisés contre le décrochage » que vous avez initié, madame la ministre, en 2014. La lutte contre le décrochage doit être l'affaire de tous : l'école, les enseignants – formés, enfin ! – mais aussi les entreprises, les associations et les collectivités territoriales.

Ces chiffres montrent que nous sommes sur la bonne voie. Ces résultats sont une première étape et nous appellent à poursuivre notre effort. Madame la ministre, quelles actions mettre en œuvre pour lutter contre le décrochage scolaire ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, 98 000 décrocheurs sortis du système scolaire l'année dernière, soit 40 000 de moins qu'il y a cinq ans : voilà un chiffre qui devrait réjouir tous ceux qui, sur tous les bancs, déplorent depuis des années le nombre trop important de sorties sans qualification et leur lot de souffrances humaines mais aussi de coût économique pour notre pays.

M. Claude Goasguen. Arrêtez !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Voilà un chiffre qui devrait également répondre aux interrogations de ceux qui se demandent pourquoi, depuis 2012, nous tenons tant à une école bienveillante, inclusive et tournée vers la réussite de tous les élèves, et pas seulement de quelques-uns ; aux interrogations de ceux qui se demandent s'il était vraiment pertinent, comme nous l'avons fait, de multiplier par quatre le nombre de structures de retour à l'école et d'allouer des bourses aux anciens décrocheurs acceptant de se réinscrire dans un parcours de qualification – que n'ai-je entendu sur les bancs de la droite ! – ; aux interrogations de ceux qui se demandent s'il était utile de garantir à tout candidat malheureux au bac de pouvoir se réinscrire dans son lycée d'origine pour le repasser, ou encore à tout élève de seconde professionnelle malheureux dans son orientation de pouvoir se réorienter plutôt que de la subir. La réponse est dans ces résultats.

J'entends ce que l'on me dit : 98 000, c'est mieux mais ce n'est pas encore la division par deux promise par le Président de la République. Je rappelle qu'un quinquennat, c'est cinq ans (« *Bravo !* » et *applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains*)...

M. Michel Herbillon. C'est bientôt fini : dépêchez-vous !

M. le président. S'il vous plaît !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...et que nous ne nous reposons pas sur nos lauriers : avec la montée en puissance de toutes les réponses que nous avons mises en place, nous atteindrons bien moins de 80 000 décrocheurs en cette année 2016-2017.

En conclusion, en politique, il n'y a pas de fatalité : il n'y a que des actes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4359

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 novembre 2016](#)